

RAPPORT MORAL 2018

Les valeurs de l'association

Depuis plus de 50 ans, Maisons Paysannes milite pour la préservation du bâti traditionnel et des paysages ruraux.

Sa richesse principale est une grande connaissance des techniques, des savoir-faire et des matériaux traditionnels propres à chacune des régions en fonction de sa géologie, de sa végétation et de son climat. Elle promeut également une architecture contemporaine de qualité en harmonie avec les sites.

Le code éthique

Pour assurer la fluidité de son fonctionnement, l'association a souhaité se doter d'un code éthique rappelant les valeurs de référence et les comportements attendus, et précisant la conduite à tenir en présence d'une infraction aux principes énoncés. Proposé par le conseil d'administration et soumis aux délégations, le texte a été entériné récemment.

Il convient à présent de le faire connaître et de le remettre à tout nouveau bénévole. Il sera intégré dans le Guide du délégué et placé sur le site internet. Un référent reste à désigner.

Les forces vives

Les adhérents

Les adhérents ont été extrêmement généreux depuis que l'association connaît des difficultés financières. Bon nombre ont souscrit aux formules d'adhésion « solidaire » et « bienfaiteur » ou ont ajouté un don à leur versement. Nombreux sont aussi les fidèles qui soutiennent l'association depuis des années, voire plusieurs dizaines d'années. **Qu'ils en soient ici très chaleureusement remerciés.**

Les adhésions peinent cependant à venir pour 2019, pour des raisons à la fois externes et internes. Adhérer n'est aujourd'hui plus un réflexe et les associations sont souvent prises pour des prestataires de services plutôt que pour un réseau de contributeurs. Le prélèvement à la source a aussi fait craindre la perte de la défiscalisation, ce dont souffre tout le secteur associatif. Les cotisations comme les dons donnent pourtant toujours droit à 66% de réduction d'impôts pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

En interne, l'association a traversé un gros temps avec deux années sans secrétariat et sans salarié chargé des adhésions. Un groupe de bénévoles s'est formidablement relayé pour faire face aux obligations et aux urgences, mais cela n'a pas été sans erreurs et sans retards, ajoutant à cela le handicap d'un système informatique obsolète. La nécessité de passer aux envois par courrier électronique pour économiser des milliers d'euros s'accompagne aussi de désagréments certains car nombreux sont les adhérents qui n'ont pas reçu ou pas vu les appels de cotisation (adresses mail non communiquées ou invalides, envois spammés, transition numérique encore nouvelle ou peu appréciée...). Malgré une relance postale en mars, nous accusons un retard de près d'un millier d'adhérents sur les 8 000 enregistrés l'an dernier. Nous avons néanmoins de bonnes raisons de croire qu'il s'agit pour l'essentiel d'un décalage d'adhésions et d'abonnements qui parviendront encore en cours d'année, même si l'érosion est indéniable année après année.

Nous renouvelons nos excuses aux adhérents et abonnés qui ont eu à subir des retards ou des erreurs.

Le paramétrage du nouveau système informatique choisi est un lourd travail qui en est actuellement à sa dernière ligne droite. Cette plate-forme en ligne spécifiquement conçue pour les associations permettra un accès direct des délégations aux informations départementales. Les adhérents pourront modifier leurs coordonnées eux-mêmes et adhérer beaucoup plus facilement en ligne.

Les délégations

Plusieurs centaines de bénévoles répartis sur toute la France entourent les délégués départementaux pour assurer les visites-conseil, accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux, organiser des initiations aux techniques traditionnelles, animer des sorties à la recherche d'éléments patrimoniaux intacts, observer les bonnes restaurations, commenter et expliquer les rénovations préjudiciables au bâti ancien.

Comme tout ce qui vit, les délégations connaissent souvent des changements. Signe d'instabilité ou de malaise s'ils sont excessifs, mais de somnolence ou de mise en sommeil s'ils sont inexistantes.

Il est difficile de parler des délégations en général tant elles diffèrent, et à de nombreux égards. Elles ont cependant toutes vocation à refléter l'esprit Maisons Paysannes et à s'inspirer des fortes personnalités qui ont forgé cet esprit au fil des années.

Depuis la précédente assemblée générale :

Sept délégations ont changé de délégué.

Une est devenue orpheline (06) suite au départ de Gilles Reinert

Une qui n'avait plus de délégué depuis longtemps est en voie de réactivation (23).

Claudia Gaspari (28) et Maryse Marchand (64) à qui nous avons rendu hommage dans notre revue nous ont quittés prématurément en 2018. Maryse Chevillon assure un intérim en Eure-et-Loir.

Anne-Laure Haering (Dordogne), Claude Gallex (Pyrénées-Orientales), Gérard Lemoine (Seine-Maritime), Agnès Moyer (Allier), Claudine Schnepf (Vendée) et Arnaud Varnier (Meuse) ont passé le relais respectivement à Jean-François Savier, Lazare Pasquet (qui a jadis déjà été délégué), Jean-Michel Rillet, François Bidet, Marc Coutereel et Fabienne Bernardin.

Nous remercions bien chaleureusement les sortants pour toute l'énergie qu'ils ont déployée dans les délégations de Maisons Paysannes, avec une reconnaissance toute particulière pour celles qui sont restées si longtemps, et avec toute leur énergie, comme c'est le cas pour Agnès, Claudia et Claudine.

Bienvenue et courage aux nouveaux !

Il faut noter que quelques délégués acceptent transitoirement d'être points d'accueil pour des départements voisins sans représentant, grâce à quoi plusieurs départements ne sont pas désertés par Maisons Paysannes.

Les changements de bénévoles dans les équipes entraînent des demandes de formation interne qui remontent à l'occasion d'échanges téléphoniques. Des nouveaux arrivants en sont à l'origine, bien sûr, mais aussi certains vétérans qui se sentent démunis devant les outils devenus indispensables, par exemple pour gérer ses pages internet. Toutes les délégations n'ont pas la personne ressource en leur sein.

Aussi le thème de la formation interne est-il prévu dans le cadre des rencontres des délégations. Et c'est aussi pourquoi l'ordre du jour de ces rencontres comporte la création d'un collège des délégués qui aura vocation à devenir organe de transmission et force de proposition.

Une année-type dans une délégation conséquente

Une délégation active est une ruche. Citons ici l'exemple, d'une délégation de belle taille (200 adhérents), sans la nommer car tant d'autres méritent d'être mises à l'honneur.

En 2018, six activités principales ont réuni 237 participants sur les thèmes suivants :

- Connaître l'histoire de sa maison, aux Archives départementales.
- Participation aux journées des métiers d'art avec accueil du public et vente de livres.
- Visite chez un lauréat du concours MPF Architecture et Patrimoine pour la restauration d'une chapelle du XI^e siècle et la réalisation d'une extension contemporaine.

- L'argile dans le bâti ancien : atelier et visite d'un quartier ancien.
- Les toitures des maisons anciennes, bien les connaître pour les restaurer : conférence, démonstration et commentaires sur site.
- Les ouvertures en pierre dans le bâti ancien : conférence et visite de chantier.

Et encore... présentation de l'exposition des maisons primées par MPF lors du concours Architecture et Patrimoine, présence à trois manifestations organisées par des partenaires, inauguration de travaux dans un lavoir, inauguration de la stèle d'un dessinateur qui a laissé une œuvre importante de dessins sur le patrimoine rural, inauguration d'un pont restauré, travail sur un dossier de candidature pour l'UNESCO et 14 visites conseils.

Nombre de délégations sont plus petites et non moins honorables. Mais beaucoup, et de toutes tailles, souffrent cruellement d'un manque de ressources humaines, d'autant que des compétences très diversifiées sont requises. Toute personne souhaitant rejoindre une équipe sera accueillie avec espoir et bienveillance. Le référent national pour les délégations peut être contacté dans ce cas.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration assure les missions nationales de l'association, qui s'exercent notamment via la revue trimestrielle, le site internet, la présence au Salon international du patrimoine culturel à Paris, les démarches communes avec d'autres associations de défense du patrimoine et les actions auprès des pouvoirs publics en vue de faire respecter les spécificités du bâti ancien lorsque des réglementations sont prévues.

La coprésidence mise en place l'été dernier paraît fonctionner utilement, réunissant avec des compétences diversifiées et complémentaires le président en titre, Gilles Algave qui a bien voulu accepter la responsabilité légale, le vice-président Guy Sallavaud, la secrétaire générale Denise Baccara et le trésorier Eric Chalhoub. Un bureau élargi entoure efficacement ces coprésidents qui peuvent aussi s'appuyer sur l'ensemble des administrateurs, sur les délégués et sur des bénévoles hors conseil dont certains aident très régulièrement.

Une année sur deux une partie du conseil d'administration est à élire ; cette année est une année électorale. Sur sept administrateurs sortants cinq se représentent. Vous avez vu leurs noms sur le bulletin de vote.

Florence de Groot ne se représente pas car elle souhaite avoir davantage de disponibilité pour mieux s'impliquer dans la délégation de la Manche où un projet important a été lancé. Elle manquera au conseil qui en est désolé mais qui continuera de solliciter son aide et ses conseils toujours pertinents.

Nous remercions aussi Jean-Christophe Brua pour avoir prêté ses connaissances d'architecte du patrimoine ainsi que Bernard Wouters pour avoir aidé par ses compétences informatiques.

Les partenaires

La Fondation du Patrimoine a continué de nous aider dans cette phase de convalescence encore difficile. Nous avons pu apprécier de nouveau l'accompagnement encourageant et rassurant de Guy Sallavaud qui a accepté de faire partie de la nouvelle coprésidence, tout en restant directeur de la publication de notre revue, alors qu'il exerce des responsabilités importantes au sein de la Fondation.

À noter tout particulièrement les aides financières consenties pour le Prix René Fontaine par le Ministère de la Culture, la Fondation du Patrimoine, l'agence Patrice Besse et la société Terréal et, pour MaisonWiki, par la Fondation Hermès International et le Ministère de la Culture.

La revue trimestrielle

Rénovée il y a trois ans, notre revue continue sans faiblir, chaque trimestre, à vous parler de patrimoine : ce bon rythme lui permet de traiter les sujets à la juste distance entre l'actualité pressante, trop hâtive, et le temps long du livre, trop peu réactif. Chaque édition tente d'apporter :

→ des comptes rendus de **restaurations réussies**, parmi lesquelles les primées du concours MPF René-Fontaine : de quoi stimuler notre énergie à la source inépuisable et fraîche des beaux exemples !

→ un **dossier** thématique, que le comité de rédaction choisit selon les problématiques du patrimoine rural : dossier technique ou d'urbanisme, question sociale ou de matériau, d'actualité ou d'histoire...

En 2018 :

- *Les jeunes et le patrimoine : il faut transmettre !*
- *Les matériaux*
- *Cœur de village, centre-bourg*, en deux dossiers, tant la matière était abondante !

Pour 2019 :

- *Été/hiver dans la maison ancienne*
- *Artisans : chapeau bas !*
- *Quelle vie, aujourd'hui, dans le monde rural ?*
- *Le plâtre dans le bâti rural*

→ Un **cahier des territoires** qui rend compte de l'activité des délégations et associations MPF dans toute la France : que de belles actions à raconter ! Que d'exemples à mutualiser ! Que d'énergie à diffuser !

→ Des **articles variés**, que nous proposons nos nombreux et généreux contributeurs, et que le comité de rédaction choisit attentivement.

→ Des **actualités**, bonnes ou moins bonnes, qui agitent notre domaine, et des échos de nos combats.

→ Des rubriques de **services et de vie** de notre association.

La revue est au service de ses abonnés, mais constitue également un vecteur de communication extérieure : son tirage actuel est stabilisé à 6 700 exemplaires, ce qui permet de la distribuer largement pour nous faire connaître et encourager les adhésions ! Nous souhaitons que continuent les témoignages d'estime pour cette publication qui est une expression de notre richesse collective !

Le directeur de publication, la rédactrice en chef et le comité de rédaction sont toujours heureux de recevoir vos avis, critiques et suggestions d'amélioration, et remercient les lecteurs de leurs contributions et de leur précieux soutien.

Toute notre reconnaissance au comité de rédaction et à son inépuisable rédactrice en chef, Marguerite-Marie Poirier.

Le Prix René Fontaine Concours Patrimoine et Architecture

Ce concours valorise les propriétaires passionnés, pour la qualité de leurs travaux, et pour des démarches qui méritent d'être reconnues et soutenues.

En 2018, comme chaque année depuis 33 ans, Maisons Paysannes de France a organisé un concours ouvert à tout maître d'œuvre ou maître d'ouvrage ayant effectué des travaux de restauration sur un bâti ancien ou réalisé des constructions contemporaines adossées à un bâti ancien.

Sur les 44 dossiers reçus (30 pour le bâti ancien et 14 pour la construction contemporaine), cinq dossiers en bâti ancien et savoir-faire ont été récompensés grâce à l'aide de nos partenaires. Aucun prix ne s'est porté sur le bâti contemporain, les jurés n'ayant pas été satisfaits des dossiers présentés cette année.

La nouveauté en 2018 a été la participation au concours des régions d'Outre-mer, pour la première fois dans l'histoire du Prix René Fontaine. Nous avons pu en faire état lors d'une interview sur la radio des Outre-mer.

Comme chaque année depuis quelque temps, la remise des prix a eu lieu au Salon international du patrimoine culturel.

La communication

La réflexion sur la communication s'est portée sur les actions visant à étendre notre notoriété vers de nouvelles cibles et à recruter de nouveaux adhérents tout en essayant de fidéliser les anciens.

Il apparaît que les outils numériques et réseaux sociaux sont aujourd'hui des moyens de communication incontournables. Un certain nombre de délégations se sont déjà largement investies dans ces réseaux et la formation interne des délégués devra maintenant inclure une initiation à ces techniques.

L'actualisation de la charte graphique s'est poursuivie par une adaptation du site internet, assez minime par souci d'économie, mais une réflexion a été engagée pour une refonte future du site pour le rendre plus interactif et l'adapter aux besoins diversifiés des délégations. Le nouveau système informatique Membogo qui sera accessible à partir du site actuel facilitera les adhésions et les abonnements en ligne et permettra aux délégations d'avoir accès à leurs données en temps réel.

La newsletter bimestrielle, diffusée aujourd'hui à 12 000 destinataires, permet de transmettre nos informations aux adhérents et contacts et de réduire ainsi significativement les frais de courrier.

Les supports papier ne sont cependant pas négligés et la nouvelle plaquette 2018 très appréciée par les délégations a été rapidement épuisée. Elle a été rééditée et complétée par une version flyer recto-verso pour une diffusion plus large. Une adaptation avec des visuels et logos locaux peut être proposée aux délégations qui en feront la demande.

Nous déplorons le départ de Camille Morvan, notre responsable communication, en février 2019, après plus de 6 ans de collaboration fructueuse. Camille occupait une place essentielle dans notre association en tant que chargée de communication et de documentation, puis de responsable de projets ces deux dernières années.

Comme vous tous, nous la regretterons mais nous lui souhaitons une belle réussite dans son évolution de carrière. Les bénévoles et les deux salariées à mi-temps qui ont été recrutées en mars 2019 assurent la transition en attendant qu'une solution interne ou externe soit financièrement possible.

Les formations

Renouant avec les objectifs du Centre de Formation que les plus anciens ont encore en mémoire, Maisons Paysannes s'est engagée dans l'organisation d'un programme de formations dites « professionnelles » qu'elle s'efforce de « vendre » à des organismes tels

que les communautés de communes, CAUE, parcs naturels régionaux...

C'est à la fois un moyen de conforter notre image d'experts du bâti ancien, de combler le grand vide de la formation des professionnels sur ce sujet et de trouver de nouvelles ressources financières pour notre association.

À ce jour, nous avons identifié et validé 5 thèmes qui constituent notre offre formation dont ATHEBA PRO, formation pilote sur 3 jours, destinée à des professionnels et qui traite de l'importante problématique de l'amélioration thermique du bâti ancien.

Une équipe d'une quinzaine de formateurs nationaux est en cours de structuration pour porter la parole de Maisons Paysannes sur le territoire à travers ces actions de pédagogie.

Ces formations sont à distinguer des stages, ateliers et autres activités couramment organisées dans les délégations et ouverts aux adhérents ou à un public plus large.

En 2018, dans les Hauts-de-France et en Ile-de-France, nous avons organisé 3 formations externes de ce type : deux ATHEBA PRO à la demande de PNR ou de communautés de communes et une sur le chaux-chaivre. Elles ont réuni un public composé d'architectes, d'artisans, de spécialistes du diagnostic thermique.

Une formation interne à destination des délégués et de leur équipe a également été organisée dans la Somme, avec le soutien financier de la Fondation du Patrimoine sur le thème « Méthodologie pour la lecture du bâti ancien ».

Nous entendons poursuivre ce travail en 2019 avec le concours, le relais et la participation active des délégations.

Le GRAC

(Groupe de réflexion sur l'architecture contemporaine)

L'animateur du groupe, Luc Barré, a souhaité signer le message suivant:

« Défendre l'architecture contemporaine dans le cadre de Maisons Paysannes de France n'est pas une petite affaire. Pourtant cet objectif, inscrit dans les statuts de l'association, a été voulu par ses fondateurs, au même titre que le bâtiment ancien. Aujourd'hui, vous êtes nombreux à vouloir que le GRAC vous présente des « modèles », définisse des orientations, voire des règles pour aider à « faire les bons choix ». Or, le propre d'une bonne « architecture » est non seulement la bienveillance (on pourrait dire l'« harmonie », tel que dans les statuts) avec laquelle elle s'intègre dans un contexte, dans un paysage, mais aussi le plaisir qu'on

y trouve à la regarder, à la parcourir, à la vivre. Cela ne se programme pas, ne se résume pas à des images, et si nous en avons trouvé les règles, il y a longtemps que le monde serait un Paradis.

De cette incompréhension est née une certaine méfiance entre les anciens et « les modernes ». Un certain nombre d'éléments moteurs ont quitté l'équipe. Le GRAC est en sommeil. Qu'il se réveille ne dépend que de vous. Je suis prêt à y collaborer. »

La terre crue

Le travail de Maisons Paysannes au sein du Comité de Suivi Terre Crue et dans le cadre du Projet National Terre au Ministère de l'Écologie

Au terme des quatre années au sein du Comité de suivi mis en place à la DHUP (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et du paysage) du Ministère de l'Écologie, Maisons Paysannes, représentée par son président, a validé avec les autres membres du Comité, cinq *Guides de bonnes pratiques pour les constructions en terre crue*, sur les six qui devaient être livrés par les groupes de travail qui s'y étaient engagés. Le sixième, sur la technique de l'adobe, le sera en septembre 2019.

C'est donc un grand pas qui vient d'être franchi car ce sont « les règles de l'art », comme on désigne souvent les savoir-faire, qui font désormais l'objet d'écrits et qui sont accessibles en ligne par tous ceux qui y ont intérêt : professionnels, assureurs, auto-constructeurs...

Ce travail collaboratif a débouché sur la création d'une Confédération de la Construction en Terre Crue (CCTC) qui a déposé ses statuts le 13 décembre et dont Maisons Paysannes est membre fondateur .

L'article 2 en résume les buts : « Fédérer et représenter les professionnels de la construction en terre crue. Promouvoir et défendre les constructions en terre crue. »

Pour faire simple, on peut dire qu'une filière terre crue est en voie de se constituer et c'est une bonne nouvelle dans la société qui est la nôtre.

Dans le même temps, Maisons Paysannes a adhéré à la dynamique du PNT (Projet National Terre). Un Projet National (PN) est une procédure spécifique de mise en œuvre de la recherche collaborative et de l'innovation dans le domaine de la construction, soutenue par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Le PNT a pour objectif de permettre le déploiement à plus grande échelle de la construction en terre crue. La désignation des représentants de MPF au comité de pilotage nous permet de participer à l'élaboration de la gouvernance du projet. Nous vous donnerons prochainement plus de précisions sur tous ces points concer-

nant le matériau terre et sa dynamique dans notre revue.

Le projet Bauch

Initié en 2018 et financé en partie par l'ADEME, ce projet déjà évoqué fait suite au projet FAHEBA (dont vous trouverez mention sur notre site national). Il s'agit de caractériser le comportement des façades hétérogènes du bâti ancien du type pan de bois et torchis, eu égard au coefficient U (chaleur et humidité qui les traversent).

Il se déroule sur trois années, la première concernant essentiellement les chercheurs partenaires de Maisons Paysannes (Université de Créteil et Université d'Epinal).

2018 a été consacrée à l'établissement d'un « état de l'art » et à la définition des outils, de la méthodologie et des différentes étapes de l'étude. Maisons Paysannes est sollicitée pour 2019 et pour 2020 compte tenu de son expertise du bâti ancien, pour des mesures in situ sur des bâtiments existants et sera chargée d'élaborer un cahier de recommandations à l'usage des professionnels et des collectivités, au vu des résultats de l'étude.

Ce document, comme les Guides de bonnes pratiques sur la terre crue, sera accessible en ligne sur notre site.

Ces partenariats avec les scientifiques sont porteurs d'enjeux multiples et constituent une part importante de notre action ; ils aboutissent à une meilleure connaissance des matériaux et logiques constructives auxquelles nous sommes attachés, apportant une validation scientifique à notre discours. Ils contribuent surtout à l'émergence d'une véritable culture partagée du patrimoine rural, en parfaite cohérence avec la dynamique des formations que nous mettons en place.

Le projet CREBA

Centre de ressources pour la RÉhabilitation responsable du Bâti Ancien

Depuis dix ans, Maisons Paysannes a collaboré avec le CEREMA de l'EST sur plusieurs projets (BATAN, ATHEBA et ATHEBA PRO, et HYGROBA). Pour ce nouveau projet CREBA, l'équipe était constituée par Sites et Cités remarquables (ex-Villes d'art et d'histoire), le LRA de l'école d'architecture de Toulouse, l'ENSAM de Cluny, le CEREMA de l'OUEST, et Maisons Paysannes de France. Un financement à hauteur de 450 000 € sur deux ans a été obtenu auprès du PaCte après de longues recherches.

L'**objectif de CREBA** est de promouvoir une approche responsable de la réhabilitation du bâti ancien suivant trois axes :

- Améliorer la performance énergétique.

- Respecter la valeur architecturale et patrimoniale.
- Éviter les pathologies et assurer la durabilité du bâti.

Ses contenus

- Des études de cas
- Des fiches de retour d'expériences sur des opérations de réhabilitation de bâtiments anciens.
- Des ouvrages de référence.
- Une cartographie des ressources existantes sur la réhabilitation du bâti ancien, selon différentes entrées (énergétiques, techniques, patrimoniales).
- Des fiches synoptiques pour les études et ouvrages recensés
- Une charte pour la réhabilitation responsable du bâti ancien, proposée par le consortium CREBA.
- Un outil d'aide à la décision, adaptation française de la « Guidance Wheel » (STBA), permettant :
 - de tester l'opportunité de solutions de rénovation.
 - de suivre une approche globale (énergie, patrimoine, risques associés).
- Des actions d'information et de formation
 - Un colloque de lancement du site CREBA, le 29 novembre 2018 à Bordeaux.
 - D'autres conférences locales / clubs régionaux, à venir en 2019.

Durant ces deux années la mission de Maisons Paysannes de France fut majoritairement la communication, la préparation du colloque de Bordeaux, l'écriture de fiches de retour d'expériences et la participation à l'équipe des bêta-testeurs.

La suite s'écrira sur les trois années à venir.

L'avancement de MaisonWiki

La création d'un Wiki de Maisons Paysannes de France, intitulé « MaisonWiki », a été votée par le Conseil d'administration en décembre 2017.

Au cours de l'année 2018, l'outil et l'ergonomie du site ont été réalisés par notre prestataire « La couleur du zèbre » résidant à Strasbourg. Grâce à l'appui de l'association Rempart, deux services civiques ont participé à sa mise en place. Héloïse Réocreux qui a interrompu sa mission en juillet 2018 pour une réorientation de carrière et Pauline Gabert qui a pris sa succession au mois de novembre. Camille Morvan a participé à toutes

les phases de conception et de mise en place. Quelques bénévoles nous ont également rejoints. Des informations sont introduites depuis le mois de septembre 2018 et l'essentiel de l'arborescence a été validée. Le wiki a été réalisé grâce à l'aide du ministère de la Culture et de la Fondation Hermès international et nous tenons à remercier chaleureusement Jean-Pierre Gilbert dans son action pour la recherche de fonds auprès de la Fondation Hermès.

L'art de la pierre sèche : la consécration

Le 28 novembre 2018, le XIII^e comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO a validé la candidature transnationale autour de la pierre sèche.

C'est une consécration qui honore tous les acteurs engagés dans la sauvegarde de ce patrimoine vernaculaire et paysagé et dans la réhabilitation de cette technique de maçonnerie et de ce savoir-faire de *murailler*.

Depuis sa fondation, Maisons Paysannes, n'a pas été en reste pour animer au fil des ans de très nombreuses journées sur la pierre sèche afin d'attirer l'attention sur ce précieux patrimoine là où il est encore visible.

La candidature a été impulsée en 2011 par la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse.

Le rôle de la France a été déterminant dans les nombreuses étapes qui ont été franchies : inscription des pratiques de construction en pierre sèche à l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel, validation d'une candidature à l'inscription sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, projet de candidature UNESCO, inscription des « muraillers » sur la Liste nationale des métiers d'art, dépôt par Chypre de la candidature transnationale de 8 pays

Et en 2018, « *L'art de la construction en pierre sèche, technique et savoir-faire* » est reconnu Patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO : le plus beau cadeau que la Société internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la pierre sèche pouvait espérer pour fêter ses 20 ans !

Lorsque l'aventure a démarré en France, le métier n'existait pas. Il fallait à la fois faire admettre le mode constructif, faire reconnaître le savoir-faire et garantir la qualité de la transmission pour enfin promouvoir la pierre sèche comme une maçonnerie pertinente face aux enjeux de développement durable. Cette démarche est le fruit d'une longue coopération pour produire les outils indispensables à l'émergence d'une filière économique à l'échelle nationale.

La révision du DTU 26/1 (document technique unifié)

Le DTU 26.1 « Travaux d'enduits de mortier » donne les règles de préparation et d'exécution des enduits et notamment des enduits à la chaux.

Ce texte qui comprend un chapitre consacré aux enduits sur maçonnerie ancienne est en cours de révision depuis un an, en vue d'obtenir une version définitive fin 2019 ou 2020. La version actuelle qui date de 2008 doit être modifiée pour prendre en compte les évolutions des pratiques et des normes produits. Par exemple, la norme européenne en vigueur pour les chaux (EN 459-1) qui date de 2012 doit être intégrée. Maisons Paysannes de France a toujours été représentée dans la commission qui travaille sur ce document. Après Michel Fontaine et Tony Marchal, pour la précédente révision, Samuel Courgey et Luc Van Nieuwenhuyze ont été chargés de représenter les sachants et les usagers du bâti ancien.

L'ARA

Maisons Paysannes est prête à collaborer à la dynamique initiée dans le cadre de l'ARA (auto-réhabilitation accompagnée).

Le projet en cours dans la région Auvergne-Rhône-Alpes a été ralenti par la rupture de la convention de mécénat de compétences, à la demande du salarié mis à disposition par Groupama mais il se poursuit par d'autres moyens et avec l'aide de certaines délégations de Maisons Paysannes.

Les démarches communes avec les autres associations du patrimoine

Les associations composant le « G7 Patrimoine » sont toujours reconnues par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Des échanges réguliers ont eu lieu avec les associations patrimoniales nationales et des **démarches communes** ont été engagées :

- Courrier à Nicolas Hulot à propos des alignements d'arbres.
- Vive opposition des associations aux mesures annoncées sur la protection des paysages.
- Lettre au Président de la République sur le rôle des architectes des bâtiments de France.
- Courrier au préfet de la région Centre-Val-de-Loire sur les conditions de développement des parcs éoliens dans le Loir-et-Cher et en Pays-de-Loire.

- Deux communiqués de presse relatifs à la remise en cause du dispositif de protection du patrimoine, constituant une grave menace pour les villes historiques.
- Contribution des associations du patrimoine au *Grand Débat national sur la Culture*.

Soutien ponctuel

- Pétition et démarches contre la démolition de la Gare de Bouchain (Nord).

Représentation de Maisons Paysannes dans les jurys de Prix nationaux

- Les Rubans du Patrimoine (Prix nationaux)
- Le Prix des allées 2018
- Le Prix du Second-oeuvre »

Participation à des colloques

- Colloque international « Les allées d'arbres de la guerre à la paix »
- Colloque International « Le plâtre en construction »

En conclusion

Notre association se situe aujourd'hui dans une position centrale parmi tous les acteurs du bâti ancien, grâce à une longue expérience du terrain, sa capacité à sauvegarder, sa participation sans complexe aux exigences de l'actualité et sa recherche de solutions pour une architecture durable.

A l'heure où les adhérents font des choix dans les budgets, à l'heure où les publics de « consom'acteurs » sont de plus en plus difficiles à fidéliser, c'est grâce à votre soutien que nous pouvons rester crédibles et être entendus pour défendre le patrimoine que nous léguons aux générations suivantes.

Faites-nous partager vos attentes, nous restons à votre écoute.

Merci pour votre fidélité.

Le Conseil d'administration